

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites (CIMR), a déclaré le 21 mars 2014, avoir acquis sur le marché central, le 20 mars 2014, 151 220 actions Managem, au cours moyen pondéré de 1 400 DH, franchissant à la hausse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, la CIMR détient 552 932 actions Managem, soit 5,71% du capital de ladite société.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement de seuil précité, la CIMR envisage de poursuivre ses achats sur la valeur Managem.

Contact CDVM :

Tel : 05 37 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières